

Informations relatives à la protection des données à l'attention des clients et autres « personnes physiques » concernées en vertu du Règlement général de l'UE sur la protection des données

À travers les informations compilées ci-après, notre propos est de vous donner un aperçu du traitement que nous réservons à vos données à caractère personnel et des droits dont vous jouissez en vertu du droit relatif à la protection des données.

La nature des données que nous sommes amenés à traiter et le type d'utilisation que nous leur réservons dépendent des services demandés ou convenus. Par conséquent, vous ne serez pas concerné par la totalité des informations ci-dessous.

Qui est responsable du traitement des données et à qui puis-je m'adresser ?

Le responsable est :
Inxmail SAS
27, rue Victor Schoelcher
68200 Mulhouse
France
Téléphone : +49 761 296979-800
E-mail : contact@inxmail.fr

Coordonnées de notre délégué interne à la protection des données :

Cabinet
Dr. Moritz Votteler
Esslinger Straße 7
70771 Leinfelden Echterdingen
Allemagne
Téléphone: +49 711 79472258
E-mail: dpo@inxmail.fr

Quelles sources et données utilisons-nous ?

Nous traitons les données à caractère personnel que nous communiquent nos clients et d'autres personnes concernées dans le cadre de nos relations commerciales. Par ailleurs, lorsque l'exécution du service le nécessite, nous traitons également des données à caractère personnel que nous nous procurons de manière légitime via des sources accessibles au public (par ex. dans la presse ou sur Internet) ou qui nous sont transmises pour des motifs légitimes par d'autres entreprises dans le cadre d'une relation commerciale, ou par d'autres tiers.

Les données à caractère personnel concernées renvoient à des données d'identification (nom, adresse et autres coordonnées, date et lieu de naissance, nationalité) ainsi qu'à des éléments permettant une authentification (par ex. une signature). Il peut également s'agir de données contractuelles (par ex. un contrat de service), de données découlant du respect de nos obligations contractuelles (par ex. notre chiffre d'affaires dans les opérations financières en vue de l'exécution d'un paiement), d'informations sur la solvabilité (par ex. des données sur le scoring et le rating de solvabilité), de données de

prospection ou commerciales (par ex. des scores publicitaires), de données documentaires (par ex. des procès-verbaux de délibérations) ainsi que d'autres informations comparables aux données susmentionnées.

À quelles fins traitons-nous vos données (finalité du traitement) et sur quelle base juridique ?

Nous traitons les données à caractère personnel conformément aux dispositions du Règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD) et de la loi fédérale allemande relative à la protection des données (BDSG)

a. à des fins d'exécution de nos obligations contractuelles (art. 6 par. 1 point b) du RGPD)

Le traitement des données est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel nos clients sont partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de ceux-ci. Les finalités du traitement des données dépendent en premier lieu de la nature du produit concerné (par ex. Inxmail Professionell, Inxmail Commerce ou solutions d'intégration) et peuvent notamment inclure des analyses des besoins et des activités de conseil.

Pour de plus amples informations sur la finalité du traitement des données, veuillez vous reporter aux documents contractuels concernés et à nos Conditions générales de vente.

b. aux fins des intérêts légitimes (art. 6 par. 1 point f) du RGPD)

Le traitement de vos données peut dépasser le cadre de l'exécution du contrat à proprement parler lorsqu'il est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement (en l'occurrence nous) ou par un tiers. Exemples : contrôle et optimisation des procédés d'analyse des besoins via la prospection, la publicité, des études de marché et des enquêtes, à condition que vous ne vous soyez pas opposé à l'utilisation de vos données ; constatation d'un droit et défense en cas de litige, mise en œuvre de la sécurité et du fonctionnement informatiques d'Inxmail, prévention et élucidation de délits, vidéosurveillance pour la préservation du droit de jouissance légale et la collecte des éléments de preuve en cas d'agressions ou de délits de fraude. Mesures concernant les bâtiments et la sécurité des installations (par ex. contrôles des accès physiques), mesures de préservation du droit de jouissance légale, mesures de pilotage de l'entreprise et de développement des services et des produits, gestion des risques.

c. sur la base de votre consentement (art. 6 par. 1 point a) du RGPD)

Si vous avez consenti à ce que vos données à caractère personnel soient traitées à des fins précises (par ex. transmission de vos données au sein de la société Inxmail GmbH, réalisation d'analyses à des fins de marketing, de photographies couleur dans le cadre d'événements, envoi de la newsletter), la licéité du traitement est fondée sur votre consentement. Une fois donné, un consentement est révocable à tout moment. Cette règle s'applique également à la révocation des déclarations de consentement qui nous ont été transmises avant l'entrée en vigueur du RGPD, c'est-à-dire avant le 25 mai 2018

. La révocation d'un consentement s'applique au traitement ultérieur des données et n'a pas d'incidence sur la licéité des opérations de traitement intervenues avant la date de révocation.

d. sur la base d'une obligation légale (art. 6 par. 1 point c) du RGPD) ou de l'intérêt public (art. 6 par. 1 point e) du RGPD)

Par ailleurs, en tant qu'entreprise, nous sommes tenus de respecter diverses obligations légales, c'est-à-dire des dispositions légales (par ex. la loi sur le blanchiment d'argent, les lois fiscales).

Les finalités du traitement des données incluent entre autres le contrôle de la solvabilité, le contrôle de l'identité et de l'âge, la prévention des fraudes et du blanchiment d'argent, l'observation des obligations en matière de déclaration et de contrôle fiscal, ainsi que l'évaluation et la gestion des risques au sein d'Inxmail GmbH.

Qui a accès à mes données ?

Sont autorisées à accéder à vos données au sein d'Inxmail GmbH les personnes qui ont besoin de consulter ces données afin de respecter leurs obligations contractuelles ou légales. De plus,

les prestataires et les auxiliaires d'exécution auxquels nous faisons appel peuvent également avoir accès à vos données pour les mêmes motifs, à condition toutefois qu'ils respectent les obligations légales en matière de protection des données. Il s'agit de sociétés opérant dans différents domaines tels que les services bancaires, les services informatiques, la logistique, les services d'impression, les télécommunications, le recouvrement, le conseil ainsi que la distribution et le marketing.

S'agissant de la transmission de données à des destinataires extérieurs à Inxmail GmbH, il convient de noter qu'en tant qu'entreprise, nous sommes tenus de respecter la confidentialité de tous les faits et appréciations concernant nos clients auxquels nous avons accès (conformément au point n° ... de nos Conditions générales de vente).

En principe, nous ne pouvons transmettre d'informations concernant nos clients qu'à condition que des dispositions légales l'imposent et que le client concerné y ait consenti. Dans ces conditions, les destinataires de données à caractère personnel peuvent être notamment :

des institutions et organismes publics (par ex. des administrations fiscales, autorités judiciaires, tribunaux) en présence d'une obligation légale ou réglementaire ; des sociétés tierces auxquelles nous faisons appel pour contribuer à l'exécution de la relation contractuelle concernée et qui ont à ce titre besoin de consulter des données à caractère personnel (par exemple et en fonction du contrat concerné, des sociétés de systèmes d'intégration, des agences partenaires) ; des prestataires de services auxquels nous sous-traitons le traitement de vos données à caractère personnel.

Parmi les autres destinataires figurent également les organismes pour lesquels vous avez notifié votre consentement pour la transmission des données vous concernant, pour lesquels vous nous avez libéré de l'obligation de confidentialité par le biais d'un accord ou d'un consentement spécifique ou auxquels nous sommes habilités à transmettre des données à caractère personnel sur la base des intérêts légitimes.

Les données peuvent-elles être transmises à un pays tiers ou à une organisation internationale ?

La transmission de données vers un pays en dehors de l'UE ou de l'EEE, c'est-à-dire ce que l'on appelle un pays tiers, a lieu uniquement si elle est indispensable à l'exécution de vos contrats (par ex. pour des contrats impliquant des filiales basées dans un pays

tiers), si elle repose sur une injonction légale (par ex. une obligation de déclaration à l'administration fiscale), si nous avons reçu votre consentement ou si elle intervient dans le cadre d'un contrat de sous-traitance des données.

Pendant combien de temps mes données sont-elles conservées ?

Nous traitons et conservons vos données à caractère personnel aussi longtemps que le nécessite l'exécution de nos obligations contractuelles et légales.

Une fois que ces données ne sont plus nécessaires à l'exécution de nos obligations contractuelles et légales, elles sont périodiquement effacées, sauf si une extension limitée de la durée de traitement est requise pour :

satisfaire à des obligations de conservation en matière commerciale et fiscale, par exemple en vertu : du code du commerce allemand (HGB), du code des impôts allemand (AO), de la loi allemande sur les crédits bancaires (KWG), de la loi allemande sur le blanchiment d'argent (GwG) et de la loi allemande sur la négociation des titres (WpHG).

Les délais de conservation ou de documentation qui y sont fixés s'étendent généralement de deux à dix ans.

Obtention des éléments de preuve dans le cadre des délais de prescription légaux. Conformément aux articles 195 et suiv. du code civil allemand, ces délais légaux peuvent atteindre jusqu'à 30 ans, le délai de prescription classique étant de 3 ans.

Quels sont mes droits en matière de protection des données ?

Toute personne concernée dispose d'un droit d'accès en vertu de l'article 15 du RGPD, d'un droit de rectification en vertu de l'article 16 du RGPD, d'un droit à l'effacement en vertu de l'article 17 du RGPD, d'un droit à la limitation du traitement en vertu de l'article 18 du RGPD, d'un droit d'opposition en vertu de l'article 21 du RGPD ainsi que d'un droit à la portabilité des données en vertu de l'article 20 du RGPD. S'agissant du droit d'accès et du droit à l'effacement, les limitations s'appliquent en vertu des articles 34 et 35 de la BDSG. De plus, il existe un droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle compétente (article 77 du RGPD et article 19 de la BDSG).

Vous êtes libre de retirer un ancien consentement pour le traitement de vos données à caractère personnel. Cette règle s'applique également à la révocation des déclarations de consentement qui nous ont été transmises avant l'entrée en vigueur du RGPD, c'est-à-dire avant le 25 mai 2018. Veuillez noter que le retrait d'un consentement s'applique aux traitements ultérieurs (effet dans le futur). Les traitements antérieurs à la date du retrait ne sont donc pas affectés.

Suis-je soumis à une obligation de fourniture des données ?

Dans le cadre de notre relation commerciale, vous êtes tenu de fournir les données à caractère personnel dont nous avons besoin pour conclure, exécuter et terminer un contrat, pour satisfaire aux obligations contractuelles qui en découlent ou pour respecter l'obligation légale de collecte de ces données. De fait, sans ces données, nous ne sommes généralement pas en mesure de conclure, d'exécuter et de terminer de contrat avec vous.

Si vous ne nous fournissez pas les informations et documents requis, nous sommes en droit de refuser de conclure ou de poursuivre la relation commerciale pour laquelle vous nous sollicitez.

Une prise de décision automatisée est-elle utilisée ?

Conformément à l'article 22 du RGPD, nous ne recourons pas à la prise de décision automatisée pour conclure ou exécuter le contrat.

La technique du profilage est-elle utilisée ?

Nous automatisons une partie du traitement de vos données afin d'évaluer certains aspects personnels. C'est ce que l'on appelle le profilage. Nous recourons par exemple au profilage dans les cas suivants :

Diverses obligations légales et réglementaires nous imposent de prévenir et de lutter contre le blanchiment d'argent et des délits. Dans ce cadre, nous procédons à des analyses de données qui ont également pour effet de contribuer à votre protection.

Afin de vous apporter des informations et des conseils ciblés sur nos produits, nous avons recours à différents outils d'analyse. Ces outils nous permettent d'adapter notre communication et notre publicité à vos besoins, notamment sous la forme d'études de marché et d'enquêtes commerciales.

Informations relatives à votre droit d'opposition en vertu de l'article 21 du RGPD

Droit d'opposition individuel

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel vous concernant fondé sur l'article 6, paragraphe 1, point e) (traitement nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public) et sur l'article 6, paragraphe 1, point f) (traitement nécessaire aux fins des intérêts légitimes) ; cette disposition s'applique également au profilage tel que défini dans et en vertu de l'article 4, point 4) du RGPD.

En cas d'opposition, nous cesserons de traiter vos données à caractère personnel, sauf si nous sommes en mesure de démontrer qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur vos intérêts ainsi que sur vos droits et libertés, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Droit d'opposition au traitement des données à des fins de prospection

Nous pouvons être amenés à traiter vos données à caractère personnel à des fins de prospection. Vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement des données à caractère personnel vous concernant à de telles fins de prospection, y compris au profilage dans la mesure où il est lié à une telle prospection.

Lorsque vous vous opposez au traitement à des fins de prospection, vos données à caractère personnel ne sont plus traitées à ces fins.

Destinataire en cas d'opposition :

Pour exercer votre droit d'opposition, veuillez adresser un courrier mentionnant l'objet « Opposition » ainsi que vos nom, adresse postale et adresse électronique à :

Inxmail SAS
27, rue Victor Schoelcher

68200 Mulhouse

France

E-mail : contact@inxmail.fr